

Février
2024



LE BULLETIN DE NOS COMMUNES



NEAUPHLETTE



Infos brévalaises : pages 3 à 8



FÉVRIER

- Dim. 4** : Bourse aux médailles militaires
La 79^{ème} – 8h00 à 16h - Salle des fêtes
- Sam. 24** : Théâtre « *Le Père Noël est une ordure* »
Algd & Petit Théâtre Baldini
19h – Salle des fêtes
- Dim. 25** : Théâtre « *Charlie & la chocolaterie* »
Algd & Petit Théâtre Baldini
14h30 – Salle des fêtes

MARS

- Ven. 8** : Cérémonie « À l'honneur »
Sur Invitation - Salle des fêtes
- Sam. 9** : Initiation photos – Brephodiaval
10h à 12h – Salle polyvalente
Sur inscription (Plus d'infos page 24)

- Sam. 9** : Expo photos – Brephodiaval
14h à 18h – Salle Polyvalente
- Dim. 10** : Expo photos – Brephodiaval
14h à 18h – Salle Polyvalente
- Sam. 16** : Soirée de la Saint Patrick
FBB – 19h à 2h - Salle des fêtes
- Dim. 17** : Guinguette
ALGD – 14h30 – Salle des fêtes
- Lun. 18** : Encombrants en porte-à-porte
Bréval centre (Voir page 5)
- Sam. 23** : Soirée Couscous
FCPBL – 20h – Salle des fêtes

Infos neauphettoises : pages 9 à 12



FÉVRIER

- Sam. 3** : Ludothèque, organisée par le CPE Bréval
et / Neauphlette, salle des fêtes de Neauphlette (Voir page 19)
- Dim. 4** : 20h30 : Concours de belote
salle des fêtes de Neauphlette
Inscriptions à 20h
- Lun. 12** : 7h00 - Ouverture du Centre de Loisirs
de Neauphlette
- Ven. 23** : 19h00 - Fermeture du Centre de Loisirs
- Ven. 23** : 18h30 - Festival Odyssée en Yvelines.
Représentation théâtrale, gratuite, pour
tout public : Malik le Magnifique
(Voir page 13)

MARS

- Dim. 10** : Midi - Repas des Aînés de Neauphlette
sur invitation, offert par la commune
- Ven. 15** : 20h30 : Concours de belote
salle des fêtes de Neauphlette
Inscriptions à 20h
- Jeu. 21** : Atelier floral de printemps
et
salle des fêtes de Neauphlette
- Sam. 23**

Infos communes : pages 13 à 24



Actualités

- Élections Européennes : P. 13
Théâtre à Neauphlette : P. 13
Taille des thuyas : P. 14
Frelons asiatiques : P. 14



Jeunesse

- SIVOS : P. 16
Accueil de loisirs
de Neauphlette : P. 17



Interco

- CCPIF : P. 15
SIVSCP : P. 15



Associations

- Bourse aux Antiquités : P. 17
Bréval Agri 78 : P. 17
ALGD : P. 18
Tel Est Ton Gène : P. 18
Secours Catholique : P. 18
Club de l'Amitié : P. 19

- CPE : P. 19
BSL : P. 20
BSL Escalade : P. 20
BSL Gymnastique
et Marche nordique : P. 21
BSL Judo : P. 22
FCPBL : P. 23
Brephodiaval : P. 24
Fait Bouger Bréval : P. 24

LA VIE DE BRÉVAL

Mairie : 3 place du Maréchal Leclerc
78980 BRÉVAL - Tél. 01 34 97 90 90

accueil@mairie-breval78.fr • www.mairie-breval.fr •  et  Appli mobile « Bréval »

Accueil du public en mairie : Lundi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 • Sur RDV les après-midis.
Permanence du maire et ouverture de la mairie les samedis 2 mars 2024 et 3 avril 2024 de 9h00 à 12h00.



Mes Chers Administrés,

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement les brévalois qui se sont rendus en nombre à la réunion publique du 19 janvier. Vous avez ainsi marqué l'intérêt que vous portez à la vie de la commune.

Nous avons obtenu un décret de reconnaissance de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrains consécutifs à la sécheresse et réhydratation des sols pour l'année 2022. Les personnes qui s'étaient manifestées en mairie ont été prévenues. Si certains d'entre vous ont connu des désordres sur leur habitation dus à la sécheresse en 2023, je vous demande de bien vouloir le faire savoir en mairie. Je pourrai alors demander une reconnaissance de catastrophe naturelle pour 2023.

Les différentes commissions du conseil municipal sont au travail pour définir des besoins et les chiffrer : Bâtiments, Voirie, Environnement. À l'issue, la commission des finances procédera à des arbitrages pour préparer le budget 2024 qui sera voté début avril. Je vous tiendrai informés dans le prochain bulletin des projets retenus.

J'ai été heureux d'apprendre que l'U.N.C (Union Nationale des Anciens Combattants) de Bréval/Neauphlette/St-Illiers-le-Bois avait un nouveau président en la personne de Monsieur Laurent DISTEFANO qui a accepté de prendre ce poste, resté vacant suite au décès de Monsieur Bernard MONDET. Ainsi nous pourrons continuer à rendre hommage à nos « Morts pour la France » et entretenir le nécessaire devoir de mémoire vis-à-vis de nos compatriotes qui ont perdu leur vie par patriotisme pour leur nation.

Enfin, vous trouverez dans ce bulletin une information sur la concertation publique qui a lieu du 1^{er} au 15 février au sujet de la définition de zones possibles pour des énergies renouvelables sur le territoire communal. **Je vous invite vivement à y participer.**

Bien à vous,

Thierry NAVELLO,
Maire de Bréval

**SOIRÉE
"À L'HONNEUR"**

**BÉBÉS NÉS
EN 2023**

**NOUVEAUX
HABITANTS
2023**

**MÉDAILLÉS
DU TRAVAIL
2023**

**CONCOURS
MAISONS
FLEURIES
2023**

VENDREDI 8 MARS 2024
SUR INVITATION

INFOS

→ ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Mathéo MORTIEZ né le 24 octobre 2023 à S'-Germain-en Laye
Hugo BRUNET né le 23 octobre 2023 à Mantes-la-Jolie
Malo, Jules, Anthony LE HÉNAFF LEDIEU
né le 04 novembre 2023 à Mantes-la-Jolie
Yasmine HAMIDA née le 9 décembre 2023 à Poissy

MARIAGE

Romain GAUGUÉ et Manon SEVELLEC
mariés le 09 décembre 2023 à Bréval

DÉCÈS

Henri, Louis BERRUYER
décédé le 2 novembre 2023 à Mantes-la-Jolie
Jean Armand Auguste LAUVERNIER
décédé le 4 décembre 2023 à Évecquemont
Marcelle, Clémence LE BOUVIER
décédée le 14 décembre 2023 à Dreux
Alice, Nelly MAGNY
décédée le 4 janvier 2024 à Mantes-la-Jolie

Oui, les trottoirs sont faits pour les piétons ...

Après plusieurs plaintes **justifiées** reçues en mairie concernant les **véhicules** garés sur les trottoirs (hors places réservées), nous vous informons que nous allons renforcer les verbalisations, il en va de même, pour les personnes qui se garent "**juste pour 5 min**" sur les **places PMR**.

À bon entendeur !



... et non pas pour garer les voitures !

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Vous êtes nombreux à nous interroger sur le tri des biodéchets et nous comprenons tout à fait.

La collecte des déchets fait partie de la compétence de notre communauté de communes la CCPIF.

C'est pourquoi, nous vous invitons à consulter la page 15 de ce bulletin pour en connaître les avancements.

Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à contacter la CCPIF au **01 30 93 16 72**.

Directeur de la publication : Thierry NAVELLO - Rédacteur en chef : Julie FLAMAND
Commission information : Thierry NAVELLO, Maryse MAUGUIN, Julie FLAMAND
Conception : Olivier BELLET - Impression : WAUQUIER - 01 30 93 13 13



Le 04 Décembre dernier, sur le parvis de la mairie de Poissy, en présence du sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye M. WINCKLER et du président du conseil départemental M. BEDIER, les sapeurs-pompiers des Yvelines ont été mis à l'honneur pendant leur traditionnelle Sainte Barbe.

En effet, lors de cette cérémonie, l'étendard du corps départemental des Sapeurs-Pompiers des Yvelines s'est vu remettre la médaille d'or pour acte de courage et dévouement ; une telle distinction collective, permet de remercier le corps des sapeurs-pompiers pour l'ensemble de son engagement sur de nombreuses années.



Lors de cette cérémonie, des distinctions individuelles ont également été remises.

Ainsi, le Sapeur **Baptiste MOLINIER** du centre de secours de Bréval a reçu la médaille d'honneur pour acte de courage et dévouement, pour son intervention lors d'un accident grave de la circulation en présence de nombreuses victimes.

Bravo Baptiste pour ton engagement quotidien en tant que Sapeur-Pompier volontaire.

AGISSONS, TRIONS !

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

ORDURES MÉNAGÈRES + VERRES

BRÉVAL centre :

12/02 et 26/02 • 11/03 et 25/03

Hameaux de BRÉVAL :

02/02 et 16/02 • 01/03, 15/03 et 29/03

ORDURES MÉNAGÈRES + EMBALLAGES RECYCLABLES

BRÉVAL Centre :

05/02 et 19/02 • 04/03 et 18/03

Hameaux de BRÉVAL :

09/02 et 23/02 • 08/03 et 22/03

PASSAGE DES ENCOMBRANTS

BRÉVAL centre :

Lundi 18 mars 2024

Hameaux de BRÉVAL :

Mercredi 10 avril 2024

Pour rappel : Les encombrants doivent être sortis la veille de la collecte, devant votre habitation et accessibles pour les équipes...

Après le ramassage de vos encombrants, n'oubliez pas de nettoyer et enlever les éventuels déchets restants.

Les déchets refusés à la collecte des encombrants sont :

- Les pneus
- Les batteries
- Les pièces automobiles
- Les produits toxiques, inflammables
- Bonbonnes de gaz et aérosols
- Les pots de peintures
- Les grandes vitres
- Les gabarits supérieurs à 2m50
- Les gravats.

COMMISSIONS

▶ ENVIRONNEMENT

La chenille processionnaire

Nous avons été alertés de la présence de nids de chenilles processionnaires à Bréval par des administrés. Ces chenilles se retrouvent dans les pins (en particulier les pins noirs) et les chênes.

Habituellement visibles vers mars-avril dans les départements franciliens, elles ont fait leur apparition dès le mois de décembre 2023 dans certaines zones.

En cause, les températures assez élevées au cours des dernières semaines de 2023.

Suite à l'alerte donnée, nous avons fait venir un spécialiste pour repérer et évaluer le nombre de nids et les traiter.

Sur les parcelles de la commune, seuls les pins du petit square des Coutures avaient des nids qui ont été aussitôt éradiqués.

En tant que particuliers, vous devez être vigilants et surveiller l'apparition de nids.



Les **Processionnaires du pin** et les **Processionnaires du chêne** sont des insectes (*papillons*) qui, au stade chenille, sont recouverts de poils urticants. Ces poils, que l'on retrouve sur les chenilles à certains stades de leur développement, dans les cocons, dans les nids et dans les sites d'enfouissement sont dangereux pour l'Homme et les animaux domestiques.

Ainsi, ils peuvent être à l'origine des symptômes suivants avec une gravité variable :

- ▶ IRRITATIONS DES VOIES RESPIRATOIRES
- ▶ ÉRUPTIONS AVEC DÉMANGEAISONS
- ▶ CONJONCTIVITES
- ▶ INFLAMMATION DES MUQUEUSES au niveau de la langue des animaux

POUR SE PROTÉGER

- ▶ **N'approchez pas et ne touchez pas** les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid et gardez les enfants éloignés.
- ▶ À proximité d'arbres infestés, **évit**ez de faire sécher le linge et **lave**z les fruits et légumes cueillis.



- ▶ **Évitez** les zones à risque durant la période de présence des chenilles.
- ▶ En balade **dans une forêt de pins** (de janvier à mai) **ou de chênes** (d'avril à juillet) :
 - **Portez** des vêtements longs,
 - **Évitez** de vous frotter les yeux et **lavez-vous** les mains au retour de promenade.

COMMENT RÉAGIR EN CAS D'EXPOSITION

- ▶ En cas de signes d'urgence vitale (détresse respiratoire, réaction allergique grave...) : appelez le **15** ou le **112**.
- ▶ En cas d'autres symptômes (rougeur, démangeaisons...) : appelez un **centre antipoison** ou consultez un **médecin**.
- ▶ En cas de suspicion d'exposition : **prenez** une douche et **changez** de vêtements.
- ▶ Si vos animaux sont touchés, consultez un **vétérinaire** ou appelez un **centre antipoison vétérinaire**.

Par ailleurs, **ces chenilles sont également une menace pour les exploitations forestières** (défoliation des espèces présentes en exploitation forestière ou dans les parcelles urbaines).

■ Entretien et remplacement des arbres de la commune

Lors du recensement des arbres de la commune, nous avons repéré des arbres en mauvais état ou morts.

En 2023, l'entreprise MG Jardins avait procédé à l'abatage, l'élagage et le remplacement de certains arbres dans le bois.



Cet automne, ce sont nos agents qui ont supprimé les arbres morts notamment dans le bassin de rétention, sur le parvis de la rue Cheneau, dans l'allée piétonne et sur le parking public Cheneau.

Nous avons replanté 6 liquidambars, 1 frêne rouge, 1 tilleul près de la cabane aux moutons, 2 albizias, 2 catalpas.



Le 25 novembre 2023, nous avons organisé une **collecte de peinture et de matériel hifi – informatique !**



▶ BÂTIMENT - MATÉRIEL

POINT SUR NOS BÂTIMENTS ...

- **Salle des fêtes**
Nous avons eu la bonne nouvelle de recevoir un avis favorable concernant la prise en charge, par l'assurance, des dégradations sur la maçonnerie liées à la sécheresse.
- **Nos logements**
Le projet de rénovation du parc locatif de la commune suit son cours :
 - ▶ appel d'offre concernant le maître-d'œuvre
 - ▶ recherche de financements
- **L'église**
Les travaux de mise en sécurité de la charpente de l'église sont terminés.
Il faudra maintenant évaluer le coût total des réparations et organiser les paliers d'intervention. Ceci fait suite à l'étude de l'état sanitaire de cette charpente.

Réunion de la commission : le 30 janvier 2024.

▶ VOIRIE

ZOOM SUR LA VOIRIE ...

- **Le chantier de passage de l'éclairage public en LED** est terminé. 3 points de dysfonctionnements sont encore en cours de résolution.
- **Une écluse provisoire** a été installée par le Département sur la rue René Dhal au niveau de la sente aux Demoiselles. Des dysfonctionnements majeurs ont été rapportés par les riverains : le dispositif a été supprimé.
- **Le cabinet JSI** a été missionné pour nous faire des propositions d'aménagement pour la rue René Dhal.
- **2 projets sont envisagés pour 2024** : la réfection des trottoirs et l'enfouissement de réseaux rue René Dhal.
- **La commission de voirie** s'est réunie le 25 janvier 2024 afin de faire le tour de la commune, y compris les hameaux dans le but d'établir un budget prévisionnel de travaux. Ce dernier sera voté lors de la commission de finances en avril 2024.

FÊTES & ANIMATIONS

Réunion publique

Déjà 4 ans que cette équipe municipale a été élue et comme tous les ans la réunion publique est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, en l'occurrence, l'année 2023 et des projets 2024.

Vendredi 19 janvier 2024, Monsieur le Maire, **Thierry Navello**, et le **Conseil Municipal** ont rencontré environ **250 Brévalois** en présence de **M. Stéfani**, Conseiller Départemental des Yvelines, de **maires** de la communauté de communes, d'**élus** et de **membres** du Conseil Municipal de Neauphlette.

Après la présentation des membres du Conseil Municipal et de leurs missions respectives, M. Navello a exposé les orientations prioritaires choisies :

- Le cadre de vie : notre 1^{ère} fleur dans le cadre de Villes et Villages fleuris montre notre volonté d'embellir notre commune et de mettre en avant le « bien vivre » ensemble avec notamment tous les nouveaux aménagements (*jeux pour les enfants, parcours santé...*)
- La sécurité routière pour laquelle nous travaillons souvent avec le département et des cabinets d'étude pour rendre notre commune plus sécurisée avec différents dispositifs (*écluses, zone 30...*)
- Fêtes et animations est un pôle important et nous mettons en place des événements qui plaisent aux petits et grands ! Nous bénéficions d'un tissu associatif qui bouge et qui est très présent. Merci à toutes les associations pour leur implication !
- La communication joue un rôle primordial aujourd'hui et beaucoup de moyens sont mis à disposition : panneau lumineux, bulletin municipal, site internet, application mobile, Voisins Vigilants, les pages Facebook et Instagram.
- Et enfin les finances qui se doivent d'être saines, et elles le sont !



M. Stéfani - Conseiller Départemental des Yvelines

M. Stéfani a pris également la parole, lequel a évoqué les difficultés financières du département, liées à la suppression de la taxe habitation et à la diminution des droits de mutation (*vente de logements en baisse*).

Le département des Yvelines doit donc faire des choix quant aux orientations financières pour 2024. Pour exemple, les amortissements de voirie seront faits sur 5 ans au lieu de 3 ans actuellement.

Une bonne nouvelle : l'annonce de la création d'une ligne A14 au départ de Bréval avant la fin du mandat (2026).



Le conseil municipal

Après le temps d'échanges « Questions-Réponses », nous avons mis à l'honneur **Sabrina Marais**, qui prône des valeurs telles que le partage, l'entraide... au sein de l'association Sol&Joy (« cabane à partages » entre autres) dont elle est la Présidente. De plus, lorsque le logement de ses voisins a été incendié, toute une chaîne d'entraide humaine s'est mise en place pour aider la famille sinistrée mais elle n'a pas hésité à déménager pour libérer son logement afin que la famille sinistrée puisse avoir un toit tout en restant à Bréval. Le Conseil Municipal a décidé de lui décerner la médaille de la Ville.



Sabrina Marais et Thierry Navello

Monsieur Navello a également présenté **Tite**, le nouveau régisseur de la commune ainsi que les **agents de la commune** présents ce soir-là, qu'il a chaleureusement remerciés.

Un buffet a ensuite réuni tous les participants et les échanges ont pu se poursuivre lors de ce moment convivial.



Nos employés communaux

Concert Baroque

Ce concert qui devait avoir lieu à l'église le samedi 20 janvier 2024 a malheureusement été annulé. En effet, nous avons été prévenus la veille, qu'à la suite d'un problème logistique lié aux conditions météorologiques, le concert ne pouvait pas avoir lieu.

▶ ACTION SOCIALE

• YES+

Le dispositif YES+ (Yvelines Etudiants Seniors) auquel nous avons adhéré en juillet 2020, s'est achevé brutalement le 31 décembre 2023. Ce dispositif, initié et subventionné par le Département des Yvelines, avait été mis en place afin de créer des liens intergénérationnels dans le but de rompre l'isolement des Seniors.

Lorsque nous avons adhéré en juillet 2020, YES+ était mis en place que durant les 2 mois d'été. Mais la crise sanitaire nous a montré les manques et les besoins d'une partie de nos administrés isolés. Le Département avait alors élargi le dispositif aux mois d'hiver puis à toute l'année comme en 2023.

Malheureusement, suite à des mesures de restrictions budgétaires, le Département n'est plus en mesure de supporter le coût de ce programme.

Cependant, depuis trois ans, nous avons mis en place de nombreuses activités en dehors même des appels téléphoniques (environ 300 appels par mois) et des visites, à savoir :

- ▶ les séances de cinémas,
- ▶ les jeux de société tous les vendredis après-midis,
- ▶ les sorties culturelles (Parc d'Acquigny, musée de Saint-Germain, les jardins de Giverny, les ateliers du MUMO...),
- ▶ les sorties « découverte des alentours de Bréval » en petit train...

Nous nous sommes donc trouvés devant un dilemme : peut-on arrêter ce dispositif et cesser toutes ces activités ?

Bien sûr, les 302 personnes, de plus de 70 ans recensées, ne sont pas toutes concernées et pourraient se passer de nos appels puisque, heureusement, beaucoup sont encore en couple et actifs. Mais qu'en est-il des personnes isolées ? De celles qui n'ont plus de moyens de transport, pas de famille sur place, qui ont pris l'habitude des rencontres en petits groupes, des sorties ou qui ont besoin d'une aide informatique pour remplir des dossiers...?

Nous avons donc proposé au Conseil Municipal du 5 janvier de voter pour créer un poste à mi-temps d'agent de convivialité, rémunéré par la commune. La proposition a été adoptée à l'unanimité et Katia, poursuit donc sa mission auprès des personnes de plus de 70 ans même si ce n'est plus qu'à mi-temps.

• **BUS SANTÉ** : Tous les 15 jours, Place du Tranchant, vous êtes accueillis par des infirmières et en téléconsultation avec un médecin. Le bus santé est également mis en place à Longnes. Les prochaines dates sont les suivantes :

À Bréval : 8 et 22 février / 7 et 21 mars

À Longnes : 12 et 26 février / 11 et 25 mars

• **BUS INSERTION** : Toujours gratuit et sans RDV. Des personnes vous aident dans vos recherches d'emploi. Prochain passage place du Tranchant : le 20 mars

• **BUS PMI - UNIQUEMENT SUR RDV**

½ journées : 07 février et 6 mars

Journées entières : 21 février et 20 mars

Neauphlette

→ le fil des hameaux



Contact mairie : 3 rue des Loges - 78980 NEAUPHLETTE • Tél. 01 34 78 34 91 - Fax 01 34 78 00 60 • Permanences publiques (Secrétariat et Adjoints) : Lundi, mardi et jeudi de 16h à 18h
Vendredi de 15h à 17h • Mail : secretariat.mairie@neauphlette.fr - Site Web : www.neauphlette.fr - Appli : Panneapocket sur Smartphone



Mes chères administrées, Mes chers administrés,

Nous voici au début de cette nouvelle année 2024 ! Je vous présente tous mes vœux de bonheur : que cette année vous apporte joie et félicité, mais également beaucoup de réussites dans vos projets.

Pour notre commune, ce début d'année verra la fin des travaux rue des Prés de Launay : cela permettra à tous les riverains de retrouver une vie normale et apaisée. Nous comprenons parfaitement la gêne occasionnée lors de la réalisation de ces travaux, **mais il aurait été souhaitable que les propos tenus lors des différentes réunions par certaines personnes soient plus maîtrisés et un peu moins virulents à l'attention des élus en charge des travaux.** J'ose espérer une conduite irréprochable de la part des riverains de ce quartier qui vont bénéficier de ce nouvel équipement : ils veilleront, j'en suis certain, à son bon fonctionnement et à sa bonne utilisation dans le respect de chacun.

Cette nouvelle année sera également une année de transition en termes de réalisations. En effet devant les augmentations de charges (*notamment l'électricité*), la baisse des dotations, la baisse des recettes du département qui est notre principal financeur, les projets seront revus à la baisse. Ne souhaitant pas une augmentation de la fiscalité, nous devons être encore plus vigilants avant de lancer des investissements !

Des réflexions sur d'autres sujets seront menées : nous vous tiendrons informés de leur évolution.

Nous vous rappelons que le transport à la demande (**TAD**) est toujours d'actualité : pour comprendre son utilisation, reportez-vous à l'article un peu plus loin dans ces pages.

Voilà, je vous réitère tous mes vœux pour cette nouvelle année, pendant laquelle vous aurez toujours la possibilité de me rencontrer en prenant rendez-vous en mairie.

Bien à vous,
Votre maire, Jean-Luc KOKELKA

Incidivités au sujet des travaux de la rue des Prés de Launay



L'ensemble des membres du Conseil Municipal exprime son plus vif soutien aux responsables de la Commission Travaux qui gèrent le chantier de la rue des Prés de Launay.

En effet, nous déplorons l'attitude non seulement fortement négative, mais aussi agressive et fâcheusement provocatrice de certains riverains de cette rue. Ceux-ci semblent avoir oublié que :

- 1 La **politesse et le respect** sont les bases nécessaires et obligatoires de toute discussion.
- 2 Le **harcèlement et les menaces** sont condamnables, et susceptibles de dépôts de plaintes. En effet, et c'est bon à savoir, les élus sont encouragés par l'Etat à faire un signalement des atteintes physiques ou verbales qu'ils ont vécues, à l'*Observatoire de lutte contre les violences envers les élus* !
- 3 Un chantier de cette envergure, **représentant un investissement financier important pour notre commune**, nécessite obligatoirement quelques semaines de dérangements, de perturbation et d'embarras.

Nous rappelons que des rendez-vous préalables de présentation et d'explications avaient été proposés à **TOUS les riverains : bien peu avaient répondu...**

Par conséquent, même si nous comprenons une certaine impatience et des question-

nements naturels, nous demandons officiellement aux administrés concernés de revenir à des attitudes correctes : **nous n'accepterons jamais l'intolérance, le mépris, la vulgarité, l'irrespect et déplorons vivement que les élus de notre village aient à vivre des situations aussi insupportables !**

PS : Cependant, une fois cette mise au point effectuée, nous ne concluons pas ces lignes sans saluer par UN GRAND MERCI, la patience et la compréhension d'une grande majorité des riverains qui, même lassés, voire agacés, se sont comportés de façon « normale ».

Le Conseil Municipal



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Alice, Hélène, Odette MARIONNETTE, née le 12 décembre 2023
Assiya-Maryam SALL, née le 31 décembre 2023

Bienvenue à ces nouvelles petites Neauphlettoises, et Félicitations à leurs parents !



ACTUALITÉS COMMUNALES

Panneau POCKET

RAPPEL !

Connectez-vous à PanneauPocket :
*c'est gratuit et drôlement pratique,
toutes ces infos dans la poche !*

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous connecter à l'application PanneauPocket / Neauphlette et nous vous remercions de l'intérêt que vous y portez.

À celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait ou qui hésitent, nous rappelons qu'elle est gratuite pour les administrés, anonyme et sans publicité.

LA MAIRIE MET A DISPOSITION DE SES CITOYENS :

PanneauPocket

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Pour être ALERTÉ INFORMÉ PRÉVENU

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la Commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Le message affiché sur le téléphone ci-dessus est un exemple, renseignez-vous auprès de votre mairie pour plus d'informations.

Pour être informés en temps et en heure de tout ce qui se passe dans notre village « *Actualités et alertes* », il suffit de télécharger l'application sur votre smartphone ou votre ordinateur, de chercher la commune de **Neauphlette** dans les collectivités proposées et d'y apposer la petite icône ♥ : vous recevrez ainsi en temps réel les alertes et actualités de la commune !

De la même façon, vous pouvez mettre en favori la **Communauté de communes les Portes de l'Île-de-France**, pour recevoir les informations liées aux compétences qu'elle exerce, par exemple : *tri et ramassage des déchets, déchèterie, plan Climat, mobilité, crèche intercommunale etc...*

Le Transport à la Demande

Pour vous, près de chez vous !

Le TàD est complémentaire des lignes de bus régulières :

Après avoir réservé obligatoirement votre trajet, **un véhicule vient vous chercher** à un point d'arrêt proche de chez vous : pour **Neauphlette**, les arrêts sont au Coignet, Rue de Launay, à La Couarde, à l'Église, à La Haie Montaise, à Launay, aux Loges, à La Mare Nogrès, à La Puce, ou à **Bréval**, Gare, Place du Tranchant (*Mairie*) entre autres.

Il vous dépose à un point d'intérêt du territoire de votre choix : les gares, les équipements culturels ou sportifs, les centres commerciaux ou parcs d'activités, les administrations ou hôpitaux.

Si vous voulez effectuer ensuite le trajet en sens inverse, il faudra faire une 2^{ème} réservation.

Le service fonctionne de 9h à 18h, du lundi au samedi, hors jours fériés.

Vous pouvez vous inscrire et réserver votre trajet :

- 1 Par téléphone, du lundi au vendredi entre 9h et 18h, Au **09 70 80 96 63**
- 2 Sur l'application mobile « **TàD Île-de-France Mobilités** »
- 3 Sur la plateforme régionale dédiée au TàD : tad.idfmobilites.fr

Le TàD est ouvert à tous :

Pour l'emprunter, un titre de transport régional habituel suffit. (*Passé Navigo, Carte imagine R, Ticket T+...*).

Il est possible de réserver un mois à l'avance et jusqu'à une heure avant le départ.

À bientôt dans les véhicules TàD du Mantois !

Renseignements : tad.idfmobilites.fr

Espaces verts

Dans la continuité de nos projets de rajeunissement des haies existantes, et pour faciliter l'entretien de nos espaces verts, la haie du parvis du clocher, envahie de lierre et de rameaux morts a été arrachée avec l'aide des agents de la CCPIF... Elle sera remplacée par quelques bosquets entrecoupés de bandes fleuries qui continueront à symboliser la forme de la nef de l'ancienne église.



BON À SAVOIR :

Nous souhaitons un bon rétablissement à un de nos deux agents qui est absent pour arrêt maladie ; vous n'en verrez donc qu'un seul intervenir dans la commune pendant plusieurs semaines.

La CLA

En ce mois de décembre, le Noël des enfants du village a été organisé pour la première fois par la Commission Loisirs et Animation, celle-ci ayant pris le relais du Comité des fêtes.

Plus d'une cinquantaine de jeunes Neauphlettois ont répondu présents à ce rendez-vous très attendu ! Dès leur arrivée le samedi 16 décembre à la salle des fêtes de la mairie, ils ont eu le bonheur de rencontrer le **Père Noël** lui-même, qui les attendait pour leur remettre leurs cadeaux.

Cette année, le **Père Noël** avait chargé sa hotte de très beaux livres et de mallettes remplies de gourmandises, double plaisir pour les petits comme pour les grands.

Un grand MERCI aux membres de la Commission de l'Action Sociale qui ont donné un bon coup de main au Père Noël pour emballer tous ces cadeaux !

La traditionnelle photo, avec la plupart du temps... un joli sourire, puis le goûter garni de chocolat chaud, jus de fruits, clémentines et biscuits traditionnels de Noël ont fait patienter parents et enfants jusqu'au spectacle.



Le clown **Balada**, présenté par la troupe **Étincelle Bouillasse**, est alors entré en piste pour un joli spectacle sur le thème de l'amour avec humour, jonglerie et tendresse. Grand succès !

Une maman nous a confié :
« Entendre les enfants rire comme cela, ça fait du bien », d'autres ont été sensibles à la poésie des jeux de lumière et de l'histoire ...



Le **Père Noël** nous a demandé de dire aux enfants qui lui avaient déposé un courrier, qu'il les remercie chaleureusement et qu'il espère qu'ils ont passé de belles fêtes. Nous vous partageons le message que **Charles**, petit lutin de 6 mois (!) a fait passer par ses parents :

Chère équipe Neauphlettoise,

Encore un grand merci pour ce moment chouette avec mon patron, le Père Noël, cet après-midi. J'ai adoré le goûter et le spectacle. Merci également pour mes cadeaux !

*Très joyeuses fêtes,
Le petit lutin Charles*

Les membres de la Commission Loisirs et Animation vous présentent leurs meilleurs vœux, et vous remercient pour votre participation aux manifestations de l'année 2023.

Dès à présent, nous vous invitons à noter dans vos calendriers

- Le **Marché du Terroir de Printemps**, le samedi 1^{er} juin 2024
- La **Fête du village**, le samedi 31 Août 2024
- Le **Marché d'Automne**, le samedi 12 octobre 2024



La CAS

Cette année, les lutins de l'Action Sociale se sont doublement activés dans leur atelier !

Après avoir donné un bon coup de main au **Père Noël** pour emballer les cadeaux des petits Neauphlettois, c'est avec leur traditionnelle bonne humeur et une grande application qu'ils ont réparti les gourmandises choisies chez nos producteurs locaux, dans les colis de Noël destinés aux quatre-vingt Neauphlettois de plus de soixante-cinq ans qui en avaient fait le choix. Puis ils en ont assuré la distribution à la veille de Noël : **MERCI à eux !**

La petite centaine de personnes qui ont opté pour le repas offert par la Mairie se réunira le dimanche 10 mars 2024 autour d'une belle table pour une **journée gastronomique et festive !**

La **Commission de l'Action Sociale** est heureuse de pouvoir faire perdurer cette tradition de bienveillance et de solidarité envers les **Aînés** de la commune.



L'atelier floral de Noël a rencontré un grand succès auprès d'une vingtaine de participantes, ravies de remporter chez elles la composition florale élaborée avec patience et imagination sous les conseils avisés de **Fabienne**. Les tables de Noël n'en ont été que plus belles ! Vivement le printemps, et toutes ses fleurs pour de nombreuses possibilités de créations : **RDV les 21 et 23 mars 2024 !**





Actualités

NOS MOTS DE LA RÉDAC'

Les « Commissions Communication » de **BRÉVAL** et de **NEAUPHLETTE** remercient chaleureusement les entreprises qui jouent le jeu d'une publicité locale, par l'intermédiaire de notre bulletin commun !

Grâce au soutien des annonceurs, que nous mettons à l'honneur dans ces lignes, le bouclage du bulletin annuel 2023/2024 a été une opération financière neutre pour nos communes.

Nous avons été heureuses de vous présenter une édition plus condensée : nous espérons que ce bulletin vous accompagnera tout au long de l'année, en complément de nos sites, applications, réseaux sociaux !

Martine Bourgeois et Julie Flamand.

ERRATUM

Malgré toute l'attention portée à l'exactitude des informations publiées, plusieurs erreurs ont été détectées, principalement dans les pages « Contacts » ou « Professionnels » de Bréval ou Neauphlette, et ce, grâce à la lecture consciencieuse de certains de nos lecteurs !
Merci à eux !

Page 22 « Bréval contacts » :

- ▶ Atelier d'Agnès : Tél : 07 44 83 18 34
- ▶ Ébénisterie d'art, M. Auroy : 2 place du D' Bihorel
- ▶ Cabinet d'infirmières Roussel / Jacques :
Tél : 06 63 55 36 12

Page 38 « Neauphlette, Les Professionnels » :

- ▶ Il faut supprimer la société **HABITAT RENOV.**

➤ Élections Européennes



Les Élections Européennes auront lieu le dimanche 09 juin 2024.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale de votre commune (nouveaux habitants, jeunes majeurs...), il est possible de le faire jusqu'au 3 mai 2024, dans votre Mairie

de domiciliation, avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois, ou jusqu'au 1^{er} mai 2024 si vous le faites par téléprocédure sur le site : www.service-public.fr

Ces élections permettront d'élire les 81 eurodéputés représentant la France au Parlement Européen.

Du Théâtre à Neauphlette ?

Quoi ? Pour qui ? Où ? Quand ? Comment ?

Un spectacle musical **gratuit**.

Ouvert à tous : Neauphlettois et Brévalois

SALLE DES FÊTES DE NEAUPHLETTE

LE VENDREDI 23 FÉVRIER 2024 à 18H30

Tout public - Durée 45 min

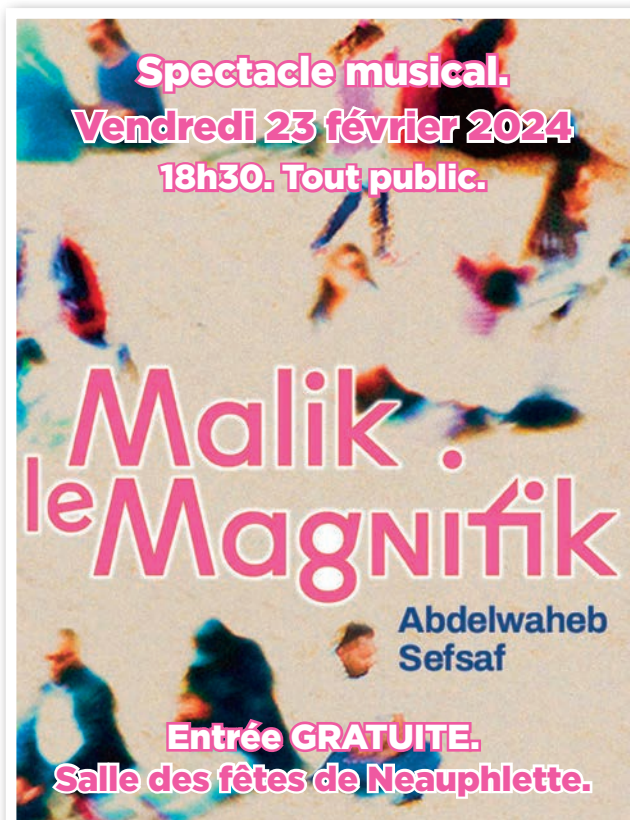
Tous les deux ans, le **Festival Odysées en Yvelines** se déplace dans tous le Département pour faire découvrir les émotions du théâtre au jeune public.

Pour cette **14^{ème} édition**, plus de 200 représentations, dont UNE à Neauphlette ! Quelle chance de profiter d'un vrai spectacle, d'aller au théâtre au plus près de chez soi !

C'est la deuxième édition de ce festival à Neauphlette, qui présentera cette année « **MALIK LE MAGNIFIK** ».

C'est l'histoire de ce Malik que l'on nous raconte, abandonné à sa naissance, qui un jour, trouve un violon dont les notes magiques l'aident à réparer son histoire.

C'est un conte musical où le talentueux violoniste multi-instrumentiste **Malik Richeux**, fondateur du groupe de swing manouche **Latcho Drom**, fait passer un message positif aux enfants : même quand on semble « *mal parti* », on a toujours le pouvoir de changer le cours des choses et de choisir sa vie !



> Vous êtes débordés par la taille de vos thuyas ?

Voici un bel exemple de valorisation de déchets verts !

L'entreprise **Normandie AROMES** est spécialisée dans la production d'huiles essentielles, notamment à base de thuyas qu'elle distille. Elle pratique l'enlèvement gratuit et à domicile (*communes situées à 20 km maximum de Breuilpont*) de vos déchets de taille pour les valoriser.

Le principe est simple : après la prise de contact, l'entreprise dépose des Big-Bag à votre domicile et opère l'enlèvement lorsqu'ils sont pleins !



ENLEVEMENT GRATUIT de vos tailles de Thuya

Gagnez du temps :

STOP aux allers-retours à la déchetterie.

Recyclez vos déchets :

Les feuilles de Thuya ralentissent le compostage.

Nous les employons pour produire de l'huile essentielle *Made in Normandie*.

Comment ça marche ?

- 1/ Contactez-nous par mail ou téléphone, nous fournissons les Big Bags gratuitement .
- 2/ Remplissez les Big Bags lors de la taille de vos haies*
- 3/ Appelez-nous pour planifier votre enlèvement

**Uniquement les tailles de Thuya, pas de branches, pas d'autres végétaux*

Contact Téléphone :

06 17 86 07 52

Contact Mail :

Thuya@normandiearomes.fr

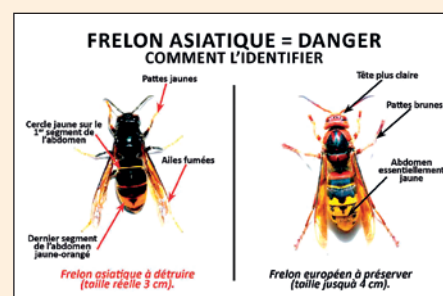


> Quand piéger le frelon asiatique ? Bientôt ...

Le frelon asiatique est très présent à Bréval et à Neauphlette. Des nids de frelons ont été repérés depuis deux ans dans de nombreux endroits de nos deux communes : le Parc, rue de la Sergenterie, rue René Dahl, aux abords des terrains de Tennis, rue Neuve, rue Patton, à Thiron, au pont de la Croisette, au lavoir de Neauphlette, au pont qui mène aux écuries de Launay... Pour limiter cette invasion, **il est nécessaire de piéger ou de détruire les nids.**

En mars-avril, quand la température atteint 15/16 degrés, les reines fécondées quittent leur abri hivernal et partent à la recherche de nourriture : sucres et protéines. C'est donc à cette époque qu'il faut essayer de les attirer dans les pièges, avant que le développement des nids ne prenne trop d'ampleur.

En effet, en les piégeant en août et septembre, quand les frelons vont attaquer les fruits, prunes, poires, pommes, raisins, figues, et anéantir la récolte, ce sont surtout les ouvrières qui vont alimenter les larves des colonies, que l'on capture.



Bien que spectaculaire, ce piégeage permet seulement de limiter les dégâts sur les récoltes.

Au contraire de celui du printemps, qui est très important et efficace pour éviter/empêcher la prolifération des nids. **Pour avoir des résultats positifs, la lutte contre le frelon asiatique doit être déterminée, collective et intercommunale.** Pour plus d'informations sur les frelons asiatiques, nous vous invitons à consulter la page internet suivante : mairie-breval.fr rubrique **environnement/frelons asiatiques**

NB : Le Frelon asiatique se reconnaît à son thorax noir et marron, avec un abdomen cerclé d'un anneau orange. Il a des pattes jaunes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS : UNE NOUVELLE OBLIGATION EN 2024

Conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, **le tri des biodéchets** va être généralisé : il concernera **tous les professionnels et les particuliers**.

La CCPIF, en charge de la collecte et de la gestion des déchets, **fournira des solutions** au cours de l'année pour répondre à cette obligation, qui sera une opportunité positive pour les territoires, tant sur le plan environnemental que sur les plans énergétique ou agricole.

◆ C'est quoi « biodéchets » ?

Ce sont les déchets **biodégradables**, par exemple :

- ▶ **Les déchets de cuisine** : épluchures et fanes, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromage, fruits et légumes abîmés...
- ▶ **Les déchets de jardin** : tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie, paille, écorces, fleurs fanées...
- ▶ **Certains déchets de maison** (en petite quantité) : essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, plantes d'intérieur ...

◆ Pourquoi trier les biodéchets ?

- ▶ **Pour réduire le volume d'ordures ménagères et de déchets** : trier les biodéchets laissera plus de place pour les autres déchets dans le bac d'ordures ménagères. Le compostage permettra de réduire de 30 à 40 % la quantité de déchets produits par un foyer. Par conséquent, l'incinération sera moins importante, présentera donc une **économie** de ressources naturelles, d'énergie et de coût.
- ▶ **Pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre** : le compostage permet de réduire les émissions de méthane, puissant gaz à effet de serre produit par l'incinération des ordures ménagères.
- ▶ **Pour renforcer la pédagogie environnementale** : le compostage est une manière d'aborder la gestion responsable des déchets au sein des familles, des écoles, des communautés...

◆ Quelles sont les solutions ?

- ▶ **Les composteurs individuels** : acheter un **composteur à tarif très réduit** à la CCPIF permettra une gestion de proximité souple et adaptée à chaque foyer.
- ▶ **Les composteurs collectifs** : des Points d'Apport Volontaire seront installés, après une étude du territoire, afin de permettre au plus grand nombre de composter ses biodéchets.

◆ À qui s'adresser ?

- ▶ L'**Ambassadrice de tri** de la CCPIF, lors de rencontres avec les habitants ou lors des livraisons donnera une formation et garantira ainsi une bonne prise en main des composteurs. En outre, elle restera joignable tout au long de l'année.
- ▶ **D'autres renseignements** et informations vous seront communiqués sur le site web de la CCPIF : www.ccpif.fr

Quel est le calendrier ?

Ce dispositif sera mis en place progressivement dès mars 2024.



Tri à la source des biodéchets : une nouvelle obligation

C'est quoi un bio déchet ?

- **Déchets de cuisine** : épluchures et fanes, marc de café, fruits et légumes abîmés, ...
- **Déchets de Jardin** : tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie, paille, écorces, fleurs fanées, ...
- **Certains déchets de maison** : essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, plantes d'intérieur, ... (en petite quantité)

Pourquoi trier les biodéchets ?

- **Réduction du volume d'ordures ménagères** de 30 à 40 %
- **Diminution des émissions de gaz à effet de serre** produite par l'incinération des biodéchets
- **Meilleure gestion responsable** des déchets

Quelles sont les solutions ?

- **composteurs individuels** : achat d'un composteur à tarif très réduit auprès de la CCPIF
- **composteurs collectifs** : implantation de Points d'Apport Volontaire

Pour vous aider :
Notre **Ambassadrice de tri** sera présente lors de la **livraison** des composteurs, lors de **rencontres** avec les habitants et disponible tout au long de l'année

Mise en place de ce dispositif en plusieurs étapes, dès mars 2024

Renseignements www.ccpif.fr

▶ SIVSCP

- ▶ Les travaux des vestiaires du stade, effectués suite à la déclaration de « **sinistre sécheresse** », sont en partie pris en charge par l'assurance : cela concerne le traitement adapté des fissures par matage et harpage. S'il y a stabilisation à l'issue d'une période d'observation d'un an, la remise en peinture sera effectuée.

SIVOS Bréval - Neauphlette
 4 bis rue des Écoles - Tél. 01 34 78 01 52
 Mail : sivosbrevalneauphlette@orange.fr


Secrétaire du SIVOS : Julie BOUTEL

Le SIVOS embauche des agents polyvalents pour quelques heures par semaine. Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer CV + lettre de motivation par mail à : sivosbrevalneauphlette@orange.fr

◆ **SERVICES PÉRISCOLAIRES**


Pour prendre rendez-vous :
 téléphoner au **01 34 78 01 52** ou envoyer un mail : sivosbrevalneauphlette@orange.fr - **MERCI.**

En cas d'urgence pour joindre un personnel du périscolaire (ex. : retard pour récupérer un enfant) : **06 84 11 83 41**

 **Pas de permanence téléphonique SIVOS** les mercredis et vendredis. Uniquement les lundis, mardis et jeudis toute la journée.

Les inscriptions, modifications ou radiations pour le service de cantine, de garderie ou d'étude doivent se faire avant le 20 de chaque mois au : servicesperisivosbn4@gmail.com

► En cas de maladie de votre enfant, **il n'est pas possible de décommander un repas le jour même.** Cependant, vous pouvez décommander les repas des jours suivants en téléphonant avant 10h. NB : Il est impossible de décommander le repas du jeudi la veille, car le personnel SIVOS n'est pas présent le mercredi.

 Il ne suffit pas de prévenir l'enseignant de l'absence de votre enfant : **il faut également prévenir le SIVOS** pour que les repas ne vous soient pas facturés.

Cantine : les menus sont consultables sur les sites web de vos communes.

ACTUALITÉS

◆ **CANTINE**

La commission des menus s'est tenue le **mardi 16 janvier dernier** en présence de la diététicienne d'Yvelines Restauration : Mme Vergassola, de la vice-présidente du SIVOS : Mme Mauguin ainsi que 2 membres du syndicat : MM. Abraham et Lefort, des 2 cantinières : Sandrine et Dorothee.

Des parents délégués sont également invités à cette réunion qui consiste à étudier les menus pour les mois à venir, à faire le point sur les précédents repas, et revenir sur les dysfonctionnements éventuels...

◆ **ÉCOLE**

Les inscriptions pour la rentrée 2024 (*enfants nés en 2021 pour les PS*) se font dans les mairies de domiciliation tandis que le dossier d'admission se fait à l'école.

D'ores et déjà, vous pouvez inscrire votre enfant dans vos mairies aux heures d'ouverture ou en prenant rendez-vous. Il faudra vous munir de votre livret de famille, d'une attestation de domicile de moins de 3 mois, d'une adresse mail, de votre numéro de téléphone.

Vous devrez ensuite prendre RDV avec les directeurs d'école pour l'admission de votre enfant.

Concours du salon « Art et Artisanat », organisé par l'ALGD : le thème de cette année était « **les émotions** » ! Bravo à toutes les classes car les résultats étaient très esthétiques et originaux !



Cependant, le jury a dû faire un choix parmi toutes ces belles œuvres :

la classe de Moyenne Section de M. Ferrand et Emma (qui assure la classe le lundi), en maternelle, a remporté le **Prix de L'ORIGINALITÉ**, offert par la commune de Neauphlette.



Le CE1/CE2 de Mme De Angelis, a gagné le **Prix du SIVOS** : les deux prix consistent en des abonnements, des jeux, ou du matériel pour une valeur de 60€ : BRAVO À TOUS LES ÉCOLIERS, et à leurs enseignants !!



La session d'hiver au Centre de Loisirs

Après une session d'automne bien animée, la session d'hiver du Centre de Loisirs se tiendra à Neauphlette du lundi 13 au vendredi 23 février 2024, sous la direction de Carole Martin.

Il se terminera par une **représentation théâtrale le vendredi 23 février 2024**, dans le cadre du festival ODYSSEES EN YVELINES. Le but de ce festival est de déplacer le théâtre dans les petites communes, non équipées en salles adaptées, afin d'offrir au jeune public des spectacles de qualité...



Comme il y a deux ans, la pièce présentée, « **Malik le magnifik** », s'adresse aux enfants, mais cette fois, c'est un spectacle musical qui raconte le parcours d'un enfant qui grandit, avec le violon de Malik Richeux, multi-instrumentiste et fondateur du groupe de musique jazz manouche, Latcho Drom.

Tous les parents, grands-parents, grands frères, grandes sœurs des enfants du centre de loisirs sont invités à la salle des Fêtes de Neauphlette, à 18h30 - le vendredi 23 février 2024.

Et c'est GRATUIT !

(Voir page 13).



Session Automne 2023



Associations

Bourse aux Antiquités Militaires & Collections

04 Février 2024 à Bréval (78)

Ouvert au public de 8h00 à 16h00 à la salle des fêtes
Rue de la forêt

Entrée 4€ par adulte

Gratuit pour les enfants de
moins 16 ans



Possibilité de restauration sur place

15€ le ml en intérieur
(tables & chaises fournies)

Réservation avant le 27 janvier



Renseignements et réservations au
06.74.42.29.92



FOIRE à TOUT Dimanche 21 avril 2024

Le bulletin d'inscription, qui inclut le règlement, est à télécharger sur le site de la mairie de Bréval :

www.mairie-breval.fr

Prix : 5 € le mètre linéaire (3 mètres minimum)

Les dossiers incomplets ne pourront pas être enregistrés. Pensez à vérifier que vous avez bien complété, signé et joint les éléments suivants :

- Le bulletin d'inscription
- Le règlement de la brocante
- La copie de votre pièce d'identité recto / verso
- L'extrait au registre du commerce (pour les pros)
- Le chèque à l'ordre de Bréval Agri 78

Tous ces documents sont à retourner entièrement complétés **avant le 6 avril 2024** à :

Maryse Mauguin - 8 rue des coutures 78980 Bréval

Renseignements au 07 61 75 17 27



Le Petit Théâtre Baldini, à la salle des fêtes de Bréval, les 24 et 25 février 2024 :

En partenariat avec :  **Le Petit Théâtre Baldini** Vous présente :

Réservation en ligne 

Samedi 24 Février 2024 à 19h00
"Le Père Noël est une ordure !"

Dimanche 25 Février 2024 à 14h30
"Charlie et la chocolaterie"

Tarifs :

| 1 Représentation | 2 Représentations | Contact |
|-----------------------|--------------------|----------------|
| Adulte - 14€ | Adulte - 22€ | 06.69.72.60.02 |
| Moins 12 ans - 8€ | Moins 12 ans - 12€ | 06.43.21.72.04 |
| Moins 3 ans - Gratuit | | |

Salle des fêtes (Bréval) / Rue de la forêt, 78980 Bréval
BUFETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Venez nombreux à l'**après-midi dansant** animé par **Philippe SZENSZ** et son orchestre le dimanche 17 mars 2024 à 14h30 !
12€ l'entrée
Buvette sur place (consommations payantes).



Nos fidèles partenaires : les communes de Bréval, Neauphlette, Villiers-en-Désœuvre, le président du SICOREN, les écoles maternelle et élémentaire, le collège « Les Nénuphars » (chorale, escalade, cirque, prêt de locaux...), commerçants, sociétés, artisans, Intermarché, Ezy viandes, les associations BSL (badminton, escalade, judo, marche nordique, gymnastique...), Sol and Joy, Longnes festivités, l'Orange Bleue, Archy Fun, le club de l'amitié (marche, cartes, pétanque...), l'ALGD, les chorales, les jeunes agriculteurs, le petit théâtre Baldini, le Tennis Club de Bréval, le collège de Bueil, Le Père Laroche, Marc Autord, Dorothee Sellier, Alain Dupré, Thibaut Zaccherini, et de nombreux bénévoles...

ont MUSCLÉ LE TÉLÉTHON 2023

En participant aux activités sportives, culturelles et autres, la tartiflette, les collectes..., nous avons obtenu :

15 556,22 €

Grâce à votre générosité, l'AFM poursuit ses objectifs dans la recherche scientifique, médicale et l'accompagnement des malades et leurs familles.

Grâce à vous, de nombreux enfants souffrant de maladies rares des **muscles** (thème du Téléthon cette année), du cerveau, de la peau, de la vision... ont vu leur vie changer avec les nouvelles thérapies.

Pour tous ceux qui attendent encore un traitement..., nous ne lâcherons pas.

En 2024, nous comptons sur votre participation :

- ➔ le dimanche 19 mai pour un loto
- ➔ le dimanche 13 octobre pour notre foire à la puériculture et aux jouets
- ➔ sans oublier le Téléthon 2024 les 6 et 7 décembre 2024

MERCI pour cette grande mobilisation, ces exploits sportifs, cette immense générosité, ces moments de partage, tous ces échanges touchants...

Un grand **MERCI** à vous toutes et tous.

L'équipe «tel est ton gène»



PERMANENCES FÉVRIER ET MARS 2024

Pour les accueillis déjà inscrits :

De 11h à 12h, les samedis suivants : 03/02 et 17/02 – 02/03 et 16/03

Pour les **futurs accueillis**, appeler le 06 65 15 41 98 pour un 1^{er} contact.

Pour les dons (Alimentaires, vestimentaires, financiers et autres ...) :

De 10h30 à 12h les samedis : 10/02 et 09/03

Atelier créatif

tous les 5^{èmes} samedis du mois

Rejoignez-nous le samedi 30 mars de 15h à 17h pour confectionner des petits cadeaux que nous mettrons en vente en fin d'année.

Nouveauté !

Nous organisons un atelier informatique, que nous espérons pérenne, tous les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10h à 12h ! N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour tous renseignements.

Un grand merci ...

... à tous ceux qui nous ont aidé à l'élaboration du colis alimentaire de Noël. Grâce à vos dons, nous avons pu confectionner une quinzaine de sacs sur les 52 à offrir. Encore merci de mettre une petite leur d'émerveillement dans les yeux des bénéficiaires.

01 34 78 03 25 ou 06 65 15 41 98

Isabelle, Responsable Secours Catholique

CLUB DE L'AMITIÉ

Bréval-Neauphlette

Le Club de l'Amitié de Bréval-Neauphlette présente à Messieurs Les Maires, les Conseils Municipaux et à tous ses adhérents, ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Après une agréable après-midi, le jeudi 11 janvier 2024, animée par Philippe Eggermont, 218 personnes ont dégusté la galette des rois et dansé avec plaisir comme le montrent les photos !



Programme des activités pour les mois de février et de mars 2024.

Randonnées pédestres

Lieux et heures de rendez-vous des différentes randonnées :

Parking du cimetière :

- ▶ 13h15 pour la grande rando du lundi, départ 13h30
- ▶ 08h15 pour la rando du mardi, départ 8h30

Parking de la salle des fêtes :

- ▶ 13h15 pour la petite rando, départ 13h30
- ▶ 13h45 pour la promenade le lundi, départ 14h00

FÉVRIER

Lundi 5 - Circuit PR Bréval / La Fortelle, circuit GR Bréval

Mardi 13 - Rando journée : Les hauts de Limay, Le vieux

Mantes ou l'île Aumône. Restaurant : Café de l'Avenir

Lundi 19 - Promenade : Cravent

MARS

Lundi 4 - Circuit PR : Bennecourt, circuit GR : Breuilpont / Lorey

Mardi 12 - Rando journée, Rambouillet / Étangs

de Hollande (sous réserve) Restaurant : Relais d'Anje

Lundi 18 - Promenade : Montchauvet

Inscription obligatoire auprès de Maryse Mauguin

Tél : 06 83 38 19 01 ou par mail : marmaug@gmail.com

Concours de Belote

Salle des fêtes de NEAUPHLETTE

Vendredi 15 mars 2024

Inscriptions à partir de 20h. Début des parties à 20h30.



Chers parents,

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 !

L'année 2023 s'est terminée avec de beaux souvenirs pour nos enfants.

Le mois de décembre fût riche en activités. Notre action au sein de l'école maternelle et élémentaire a rencontré un franc succès. Les enfants ont pu profiter de jeux et d'un livre offert par le Père Noël en maternelle et de jeux, d'un cadeau commun par classe ainsi qu'un goûter pour les élémentaires. Notre activité « **shooting photo** » sur le thème de Noël, les 21 et 24 novembre avec élaboration de la lettre au Père Noël a également été une belle réussite ! Nous remercions de nouveau la participation de MKX Drones qui a permis de jolis portraits.

Dans ce même élan, l'année 2024 commence avec notre action « **Ludothèque** » les 3 et 4 février 2024 de 14h à 17h00 à la salle des fêtes de Neauphlette. Le tarif est de 6€ comprend le temps de jeux pendant les 3h, une crêpe ainsi qu'un sirop à l'eau. De nombreux jeux de sociétés seront proposés. **Pré-inscription obligatoire par mail à : cpe.breval.neauphlette@gmail.com**

Cet événement sera suivi de notre action « **Initiatives** » avec la vente d'un sac isotherme décoré par les dessins des enfants courant février.



Nous concentrons également nos efforts sur le projet « **Carnaval** » du 02 avril prochain avec une boom au sein de la salle des fêtes du parc de Bréval suivi d'un défilé dans la ville en lien avec les écoles.

Pour finir l'année scolaire, notre traditionnelle fête de fin d'année sera renouvelée pour le plaisir des petits comme des grands. Toute aide est la bienvenue. Recherche de lots, participation à la tenue de stands, etc...

Nous restons disponibles par mail pour toutes questions, ou **si vous avez envie de nous rejoindre** afin de participer à l'élaboration de nos projets et ainsi profiter de moments conviviaux, **n'hésitez pas !**

À très bientôt

L'équipe du CPE



**Nous y sommes,
l'année 2024 est là !**

Louis-Philippe Menant, Président du BSL et les responsables de section du BSL vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année Olympique et Paralympique !

Nous vous souhaitons à tous une très bonne santé et de la réussite dans l'ensemble de vos projets personnels et professionnels. Sans oublier la réussite sportive qui permet de s'épanouir et de participer à la « *vie du sport* ». C'est également l'occasion de remercier l'ensemble des bénévoles qui accompagnent les sportifs dans leurs projets tout au long de l'année.

Le BSL continuera à œuvrer toute l'année pour permettre à tous de pratiquer une activité sportive régulière.

**Cette année 2024 est l'année de tous les défis sportifs !
Tous avec les Jeux Paris 2024 !**

Louis Philippe



La fin de l'année 2023 a été marquée par la venue du Père Noël lors de la séance enfants/parents avec une belle descente en rappel !

Quel plaisir de voir les yeux ébahis des petits. Une sortie en salle de bloc a également été organisée, succès garanti ! Une première au BSL Escalade, la présence d'un moniteur pour animer quelques séances, et mieux encore, une matinée spécialement organisée pour les enfants avec au programme : tyrolienne, slackline, pendule, remontée sur corde et auto-assurance. Les enfants ont été comblés, les adultes aussi avec quelques descentes de tyrolienne. Un grand merci aux bénévoles qui ont participé à cette belle matinée. Ce début d'année est marqué par le passage de passeport Escalade (similaire aux ceintures de judo) et bien sûr la galette des rois, bonne humeur et convivialité au programme.

Vive la grimpe avec le BSL Escalade !





Gymnastique Marche Nordique

Après les bonnes résolutions du 1^{er} janvier, venez vous dépenser et vous ressourcer au sein de notre Club !

Aussi bien en Gym Adultes et Enfants qu'en Marche Nordique, un cours gratuit vous est offert ! Et pour les actifs, un cours de Gym le vendredi soir de 19 à 20h est ouvert à toutes les bonnes volontés !



Le mois dernier, dans une ambiance festive, nous avons réuni tous les cours de Gym de nos différentes professeurs ainsi que nos Amis de la Marche Nordique, afin de faire plus ample connaissance.

**Merci à vous d'être venus si nombreux !
Chacun a pu apprécier ce moment convivial !**

Elisabeth, notre trésorière, et **Murielle**, notre secrétaire, terminent leur mandat fin juin 2024.

Si vous avez envie de faire vivre notre association, d'y apporter votre contribution, votre sens de l'organisation, votre expérience ou autres, n'hésitez plus, venez rejoindre le Bureau !

Dany Delhors, Présidente, renouvelle son mandat et sera là pour vous accueillir. Participer au sein d'une association est toujours une expérience enrichissante à tous points de vue.



Rappel : Il n'y a pas de Gym Adultes et Enfants pendant les vacances scolaires.

Pour toute information :

Contact Gym :

Murielle BELLAND : **06 10 15 76 88**

Dany DEHLORS : **06 22 71 18 14**

bslgymmn@gmail.com

Marche Nordique :

Laurence MARIE :

06 71 04 54 54

lmari2761@gmail.com



Le buffet



Le buffet



LE BSL JUDO VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX SPORTIFS POUR CETTE ANNÉE OLYMPIQUE.

2023 s'est achevée en beauté avec l'attribution de 3 nouvelles ceintures noires : Valentin LEBUFFE, Gabriel LECARDONNEL et Anthony HAREL.



3 ceintures noires



Lizon HELLER



Gabriel LECARDONNEL et Younes GUESSAA

Pour nos athlètes, l'année a rapidement commencé avec déjà plusieurs podiums et des qualifiés pour les championnats Île-de-France.

Championnat des Yvelines cadets/cadettes :

Lizon HELLER : 1^{ère} en -40kg – qualifiée IDF

Marine MICHEL : 5^{ème} en -52kg – qualifiée IDF

Marwane GUESSAA : 5^{ème} en -90kg – qualifié IDF

Axel COUPE : -66kg - non classé

Championnat des Yvelines juniors :

Gabriel LECARDONNEL : 2^{ème} en -81kg – qualifié IDF

Younes GUESSAA : 4^{ème} +100kg – qualifié IDF

Anthony HAREL : -73kg - non classé



Kagami Biraki, cérémonie traditionnelle des vœux de comité des Yvelines de judo qui a eu lieu le samedi 27 janvier 2024.

Le Football Club du Plateau de Bréval-Longnes

Quoi de neuf au Football Club du Plateau de Bréval-Longnes depuis la fin de la saison dernière ? Plein de choses !

Cette nouvelle saison démarre tambour battant pour notre club avec un nouveau record de licences de près de 450 licenciés enregistrés, des U6 au U14, en passant par les catégories Féminines en plein essor, que du bonheur.

Des nouveautés avec l'entrée en lice de nos nouvelles catégories, U13 Espoirs, U15 et U18 Féminines et Vétérans +45 ans.

De bons résultats tous les week-ends dans toutes nos catégories, des plus petits aux plus grands, qui défendent fièrement les couleurs du club sur les terrains des Yvelines.

Sur un plan sportif le classement provisoire de nos équipes engagées en championnat au 15 janvier 2024 est correct :

- ⚽ **Nos Seniors** : 7^e, avec une montée en D3 largement envisageable.
- ⚽ **Nos Vétérans A** : 9^e
- ⚽ **Nos Vétérans B** : 9^e
- ⚽ **Nos U18** : 9^e
- ⚽ **Nos U16** : 1^{er} avec un sans-faute de 7 victoires sur 7, en route pour la montée.



Équipe U16

- ⚽ **Nos U14** : 6^e pour une équipe qui découvre le grand terrain.
- ⚽ **Nos U13 Espoir** : 6^e avec des rencontres relevées et palpitantes.
- ⚽ **Nos U18F** : 8^e pour une première saison en compétition.
- ⚽ **Nos U15F** : 6^e pour une première saison en compétition, très prometteur.

Enfin, pour pallier aux conditions météorologiques pluvieuses des mois de novembre et décembre, le club a envoyé plusieurs fois toutes ses catégories au football 5 Club de Rosny-sur-Seine (foot en salle).



U15F

Notre club a également invité les catégories U11, U14 et U16 au Laser Games de Flins-sur-Seine, en novembre et décembre 2023.



U11 Laser Games

Le mois de décembre a été aussi marqué par la traditionnelle décoration du sapin de Noël et la distribution de cadeaux et de bonbons pour nos petits bouts des catégories U6/U7 et U8/U9.



Noël des petits

La dégustation de la galette des rois offerte à l'ensemble de nos licenciés a eu lieu le 27 janvier 2024 à la salle des fêtes de Longnes.

Nos événements extra-sportifs ont débuté par le loto du 28 octobre 2023 où vous êtes de plus en plus nombreux à participer.

*** LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS À VENIR ***

La **soirée couscous** du **samedi 23 mars 2024** à la salle des fêtes de Bréval à 20h (tarif adulte 28€ et enfants moins de 12 ans 18€ - réservation auprès de Philippe Chevalier au 06 23 65 62 68).

Le **loto** du **samedi 27 avril 2024** à la salle des fêtes de Bréval.

Pour finir en beauté, les membres du bureau et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux 2024, « saupoudrés des ingrédients nécessaires à votre bonheur ».

Clin d'œil
Philippe Chevalier, Président du FCPBL



L'Association BREphodiaVAL est heureuse de vous inviter à sa **10^{ème} exposition photos**

le 9 MARS de 14h à 18h
et le 10 MARS de 10h à 18h

Salle polyvalente Place du Tranchant

Deux thèmes retenus cette année :

« **AU BORD DE L'EAU** »

et

« **GRAPHISME** »

Votre participation est la bienvenue.



Toutes les infos sur le site :
brepho.diaval.free.fr

L'invité d'honneur sera

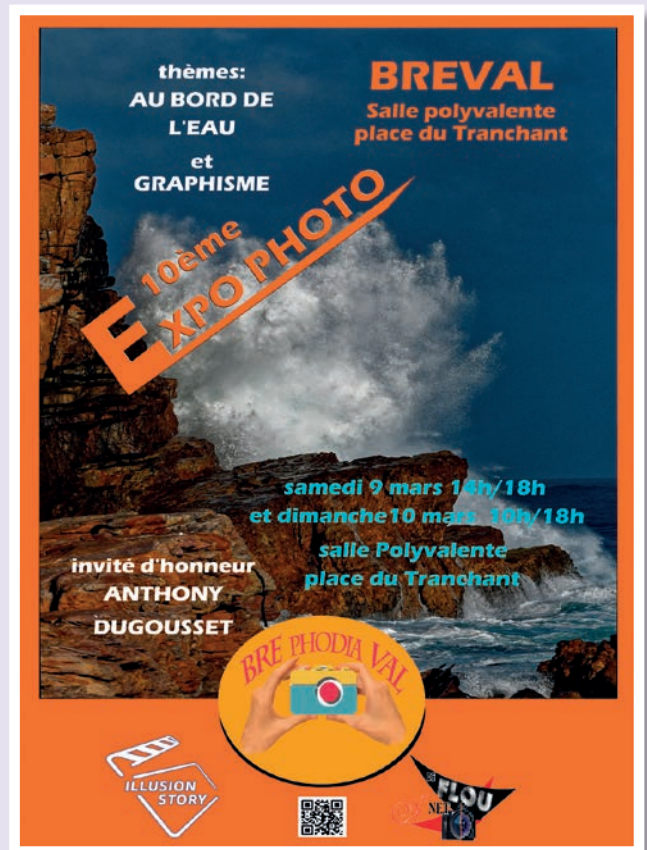
Anthony DUGOUSSET

Une initiation gratuite à la photographie est proposée le

samedi 9 MARS de 10h à 12h

Inscriptions obligatoires auprès de :

Alain Inguimberty - 01 34 78 36 12 - 06 14 67 07 39



Cette année, pour fêter sa **10^{ème} expo**, l'association propose de vous « **tirer le portrait** » le **dimanche 10 mars 2024** et de vous fournir le fichier haute définition que vous recevrez par mail, ce qui vous permettra de faire tirer un bel agrandissement.

Tout cela gratuitement bien sûr.
Alors n'hésitez pas, on vous attend.



***** LA SAINT PATRICK *****

L'association **Fais Bouger Bréval** vous propose de fêter la **SAINT PATRICK** ensemble le **samedi 16 mars 2024** de 19h à 2h.

Cette fête fait appel à la couleur verte et à tout ce qui appartient à la culture irlandaise. Autour d'une bonne **choucroute** préparée sur place par le traiteur Paella Del Loro, la bière coulera à flot !!!

Plusieurs **jeux** vous seront proposés tout au long du repas et vous pourrez danser sur une musique variée grâce à notre super **DJ Francky**.

Il faudra toutefois veiller à ce que le **Leprauchaun** (*lutin farceur irlandais*) ne nous joue pas un mauvais tour pendant la soirée.

N'hésitez pas à téléphoner à Mélanie pour avoir de plus amples informations et pour réserver votre place. Au moment de la réservation, il faudra préciser le dessert choisi entre un flan et un brownie.

06 78 16 77 42 ou melan1@live.fr
Nous vous attendons nombreux !!!